

SECURITE EN EPS

RISQUE ET PREVENTION

L'EPS est la discipline scolaire qui met le corps au centre de l'apprentissage, le corps en action.

PLAISIR D'AGIR, de BOUGER, de SE DEPENSER, de SE DEPASSER...

Ils agissent dans des milieux variés, réalisent des tâches qui leur permettent d'explorer, de tenter, d'oser... Ils sont mis face à leurs responsabilités d'eux-mêmes et de leurs camarades.



- EPS
- Apprendre en toute sécurité.
 - Apprendre La sécurité.

SECURITE ACTIVE EN EPS

Rendre l'enfant autonome et responsable face aux risques :

- Identifier un danger pour soi et pour les autres,
- Oser et prendre des risques mesurés en EPS,
- Identifier et adopter une attitude responsable en EPS et lors de sorties.
- Se respecter et respecter ses camarades en évitant de se mettre en danger et de les mettre en danger.

SECURITE PASSIVE

L'enseignant met en œuvre une pédagogie et une organisation permettant de garantir la sécurité de ses élèves au cours des séances, des sorties.

L'idée n'est pas de supprimer tous les dangers existants, ni d'éviter les activités qui demandent un aménagement concernant la sécurité. Il s'agit de mettre les enfants dans des situations où ils peuvent prendre des risques mesurés car l'enseignant aura identifié les éléments à sécuriser (matériel, organisation du groupe, pédagogie, lieux, déplacements...)

Les analyses et propositions ci-dessous, réalisées par des enseignants, ne font que s'appuyer sur le bon sens ! Les activités citées ne sont pas exhaustives, et il paraît intéressant de souligner que toutes les activités peuvent être envisagées et proposées aux enfants (sauf quelques cas spécifiques*) dans la mesure où l'enseignant fait d'abord preuve de ce bon sens !

I. QUELS RISQUES ?

- Traumatisme (lié à un choc)
 - Saignement
 - Malaise (malaise lié à l'effort)
- D'égarer un élève.
Piqûres d'insectes
Réveiller une pathologie reconnue :
Diabète, asthme, douleur lié à une précédente fracture, foulure ...

« Activités physiques et sportives qui ne doivent pas être pratiquées à l'école primaire : Certaines activités physiques et sportives présentant des risques particuliers telles que, le tir avec armes à feu, les sports aériens, les sports mécaniques (Cette interdiction ne vise pas les activités liées à l'éducation à la sécurité routière, en particulier au moyen de mini-motos.) , la musculation avec emploi de charges, l'haltérophilie, la spéléologie (Classe III et IV), la descente de canyon, le rafting et la nage en eau vive, ne doivent pas être pratiquées à l'école primaire. »

II. CE QUE JE METS EN PLACE POUR GARANTIR LA SECURITE DANS DIFFERENTES SITUATIONS

1. LES SEANCES EPS

1.1 En amont : Prévoir téléphone portable, trousse de secours*, fiches de renseignement.
Tenue sportive adaptée (au moins les chaussures de sport en cycle 2)
Présenter les activités, les règles d'un nouveau jeu en classe.

1.2 Déplacements vers la salle de sport :

- Le déplacement dans l'école ou dans la rue doit se faire dans le calme
- Gilet de sécurité pour l'enseignant (+ sifflet), l'enfant en tête et celui qui ferme le groupe.
- travail sur la sécurité routière avec les enfants (enfant piéton)
- organisation des déplacements : un duo de tête qui est sécurisant ; un duo qui ferme la marche du groupe réfléchi pour éviter le phénomène d'étalement de la classe.
- Anticiper la séance en prévoyant le matériel, les clés...
- Matériel EPS à porter de manière à ce qu'il ne soit pas une difficulté supplémentaire pour garantir la sécurité de nos élèves (préparé à l'avance et mis dans des sacs fermés – sacs à dos).

1.3 Pendant l'activité

1.3.1 En arrivant sur le lieu de pratique :

- Prévoir un temps calme (consignes, règles de sécurité rappelées, comprises par les élèves, et sanction annoncée si nécessaire (cf rugby => si tu ne respectes pas les règles, tu es exclus pendant 3')
- Faire un échauffement adapté à l'activité

1.3.2 Pendant la séance

- Organisation de la séance pensée par l'enseignant permettant la sécurité des enfants :
Limiter l'espace d'évolution selon les lieux (interdire tribunes, salle de matériel...)
Des ajustements des groupes ou des binômes de travail en fonction des enfants et de l'activité (taille, sexe, comportement...)
Parade au besoin ;
Consignes concernant les règles d'or, les droits et devoirs des enfants en séance sont claires et comprises par tous ; le non respect d'une règle qui engage leur sécurité est sanctionné. Elles sont redites en début de séance et au cours éventuellement.
- Etre vigilant par rapport aux enfants qui quitteraient le lieu (pour aller aux toilettes par exemple)

Pour un travail en ateliers :

- Ateliers avec le moins d'attente possible ;
- L'ensemble des enfants est à vue et l'enseignant à une place qui lui permet d'observer l'ensemble des enfants ;
- Le déplacement de l'enseignant entre les groupes est régulier ;
- Dans chaque groupe, un enfant référent, une fiche activité claire qui permet aux enfants d'agir en respectant une consigne claire...

1.3.3. A la fin de la séance

- retour au calme avec bilan permet de rassembler le groupe : temps d'échange, relaxation...
- organisation du rangement du matériel (chacun sait ce qu'il a à faire : ranger, se ranger, s'asseoir...)
- l'utilisation des vestiaires doit être expliquée pour être efficace en début d'année : ce qu'on y fait et comment ranger ses vêtements; ce qui est interdit (monter sur les bancs debout, jouer, gêner ses camarades qui se changent...)

* contenu d'une trousse de secours cf : <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs1/texte.htm>

Quelques dispositions particulières *:

➤ **gymnastique**

- Echauffement spécifique important.
- Si on travaille en ateliers, prévoir des activités en autonomie et une seule activité qui nécessite la présence d'un adulte.
- Vérifier le matériel et installer des dispositifs de sécurité.

➤ **lutte**

- Si on fonctionne en ateliers : comme en gym.
- Vérifier l'accrochage des tapis.
- Instaurer des « règles d'or ».
- Dans un premier temps on peut utiliser des ceintures « vie », pour limiter les contacts.

➤ **Jeux de raquettes, hockey**

- Instaurer des règles d'or : l'élève qui ne respecte pas est mis à l'écart pendant un temps d'activité (il réintègre le groupe après quelques minutes).

➤ **Natation**

- Déplacement en car : règles de sécurité spécifiques concernant ce type de déplacement (comment je me tiens dans le car ; mon attitude à la descente du car... cf programme de sécurité routière)
- Présentation des lieux, des personnes intervenantes, et de l'activité en amont : se renseigner auprès de la piscine pour connaître leur règlement intérieur ; rencontrer les MNS pour échanger sur la sécurité dans cette piscine pour informer les élèves.
- Etablir des règles concernant les vestiaires et s'organiser entre adultes présents à la piscine pour que les groupes d'enfants ne soient pas seuls dans les vestiaires.
- Cadrer particulièrement les temps d'activités libres pour qu'elles soient sécurisantes. En fonction du groupe d'élèves : proposer ces jeux libres pendant un temps limité dans une séance ; éviter que tous les groupes ne se mélangent dans un même lieu...

➤ **Les lancers (athlétisme)**

- zones de lancer suffisamment larges prévues, identifiées par les élèves de manière à ce que les enfants en attente ne puissent être mis en danger.
- Règlement strict concernant les déplacements pour rechercher l'objet lancé.
- Organisation du groupe classe en ateliers pour éviter trop d'attente.

Pour d'autres activités que l'on peut proposer en école primaire, des dispositions spécifiques existent et demandent à être étudiées et respectées avant de mettre en œuvre l'activité.

Les parents peuvent être associés à cette réflexion sur la sécurité pour garantir une meilleure prise en compte des dangers et de l'anxiété que peuvent engendrer ces activités spécifiques (voile, escalade...)*.

➤ **Activités nautiques** : Pour préparer les enfants un travail concernant leur appréhension, les éléments concernant la sécurité au cours de cette activité est à réaliser en amont.

➤ **Cyclisme** : Les sorties sur route peuvent être autorisées par le directeur si elles respectent des engagements précis concernant la sécurité – cf par exemple le « *guide pour accompagner une sortie vélo* » du CDP EPS 36 – mai 2005).

Un module d'apprentissage concernant l'apprentissage de la conduite d'un vélo est évidemment à mener, en travaillant en parallèle le fonctionnement du vélo.

La sécurité routière sera un point essentiel à travailler en amont de toute sortie. Ce sera l'occasion de valider des compétences à développer dans le cadre de l'Attestation de Première Education à la Route (A.P.E.R. – BO du 25 octobre 2002)

* cf indications sur les sorties scolaires et l'encadrement : <http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/default.htm>

2. LES TEMPS DE RENCONTRE SPORTIVE

2.1 Avant la rencontre :

Du côté de l'enseignant	Du côté de l'élève
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Prévoir ses séances EPS en amont pour préparer les enfants aux activités</u> : chacun connaît les règles, sait ce qu'il aura à faire. <i>Plus les enfants seront préparés, plus la journée se déroulera avec efficacité et sans risques particuliers.</i> - <u>Prévoir un encadrement suffisant et compétent</u> : les parents participants à la sortie sont préparés à encadrer un groupe, ils reçoivent les informations nécessaires. - <u>Remplir les papiers nécessaires</u> (autorisation du directeur, papiers de sortie, courrier à la municipalité demandant l'accès sur les lieux, à la mise à disposition des sanitaires, à l'ouverture du site permettant un accès aux services de secours...) - <u>Préparer entre enseignants le déroulement de la journée en identifiant les différents lieux à sécuriser, les différents rôles à tenir</u> ; Se déplacer sur les lieux pour visualiser les différents points à sécuriser - Prévoir un dispositif de sécurité : avoir une <u>trousse d'urgence</u> avec soi (<i>la vérifier soigneusement avant la rencontre</i>); posséder un ou plusieurs <u>téléphones portables</u> ; veiller à ce que <u>les pompiers ou le SAMU puisse accéder sur les lieux</u> de la rencontre. Mais aussi, envisager de trouver un parent ayant son attestation premiers secours, ou un parent infirmier - médecin ; prévenir éventuellement le médecin de proximité de la présence de cette rencontre, prévenir l'hôpital de proximité - Prévoir une <u>liste des enfants avec les fiches de renseignements</u> correctement remplies (numéros de téléphone, autorisation d'hospitalisation...) - Prévoir, en fonction du temps, de l'eau qui pourrait être distribuée au cours de la journée. <p>Mais aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Documents utiles à avoir sur soi le jour de la rencontre</u> : Feuilles de rotation des équipes ; rappel des règles des activités ; matériel de pointage (crayons, supports bois-carton)... en X exemplaires, selon le nombre d'équipes. - <u>Matériel</u> : le lister et identifier quels enseignants apportent et mettent en place les différents éléments. - Selon le lieu, vérifier les coefficients de marée. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>connaître et respecter les règles</u> des jeux et activités proposées - <u>s'entraîner pour chaque activité</u> lors des séances EPS ; - Apprendre à <u>se déplacer en groupe avec un adulte référent</u> : chacun connaît le nom de son groupe et sait comment s'organiser la journée (les rotations, la fiche de route, l'adulte référent...) ; ils seront sensibilisés au respect de l'adulte encadrant, et aux règles de sécurité liés à la journée. - Préparer des <u>étiquettes avec ses coordonnées</u> : prénom – nom – classe – école - S'informer sur le <u>l'environnement</u> dans lequel se déroulera la rencontre et identifier des règles concernant le respect de cet endroit.

2.2 Le jour de la rencontre

- <u>Chacun connaît son rôle et respecte le</u>	- Chacun sait ce qu'il a à faire et respecte
---	--

déroulement prévu : je sais ce que j'ai à faire ; je respecte ce dont on a convenu entre enseignants lors de notre préparation (attention aux horaires, les temps d'inactivité encadré sont parfois plus dangereux).

- Les enseignants présents ont un œil sur l'ensemble des enfants présents (*on se sent tous responsables de tous les enfants*)
- Compter les enfants de sa classe au début de la journée, au moment d'un rassemblement, à l'issue de la journée.

le déroulement prévu : je sais ce que j'ai à faire, je suis les indications données par l'adulte qui encadre mon groupe ou je suis la fiche de route que je possède.

- porter son étiquette
- respecter le périmètre des activités clairement identifié.
- Avoir une tenue adaptée (au temps, à l'activité elle-même).